



Communauté de Communes de Desvres-Samer

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 7 mars 2019

Le Président,



Claude PRUDHOMME



# PLAN ANNEXE Servitudes d'Utilités Publiques (SUP) et Informations et Obligations Diverses (IOD)

EXTRAIT SUR LA COMMUNE DE

## DESVRES

Document de travail  
au 1:5000 ème

[ format A0 ]



BOULOGNE-SUR-MER  
Développement  
Côte d'Opale

ARRÊT DE PROJET - Le 6 novembre 2018 et le 7 mars 2019  
(seconde délibération prévue par l'article L153-15  
du Code de l'Urbanisme)

Localisation de la commune sur le territoire intercommunal (1:140 000 ème)



### SERVITUDES D'UTILITES PUBLIQUES

#### Servitudes de passage

PT3 - Réseaux de télécommunication

#### Servitudes d'abord ou de voisinage

INT1 - Cimetières  
INT1 - Périmètre de protection

#### Servitudes d'alignement

EL7 - servitude d'alignement routes nationales, départementales ou communales  
Tracé de voie  
T1 - Zone de protection

#### Servitudes de classement et de protection

Installation sportive  
JS1 - Enceinte  
PT2 - Centre d'émission ou  
PT2 - zone de

### INFORMATIONS ET OBLIGATIONS DIVERSES

AD - Surface soumise à autorisation de défrichement  
APB - Aire d'Arrêté de Protection de Biotope  
ATB - Axe Terrestre Bruyant  
Itinéraire cyclotouristique  
ENSD - Espace Naturel Sensible Départemental  
AS1p - Captage d'eau potable  
EP - Edifices à valeur patrimoniale  
ZNIEFF I  
Natura 2000  
SIC Site d'Intérêt Communautaire  
ZSC Zone de Spéciale de Conservation

#### Habillage du cadastre

Bati ou groupe de batis ajouté au cadastre  
Bati Cadastre  
Parcelle  
Voie ferrée  
Eau (Rivière, fleuve, plan d'eau)  
Surface en eau  
Terrain de Sport  
Limite de commune  
CCDS



0 50 100 200 300 400 500 Mètres  
Sources : ©IGN cadastre 2015, ©IGN - BD ParcellesMI 2012, ©DTM 62 2016, ©GOREAL Nord-Pas de Calais, ©CCO 2016